

Témoignages

JOURNAL FONDÉ LE 5 MAI 1944 PAR LE DOCTEUR RAYMOND VERGÈS

N° 18066 - 70ÈME ANNÉE

François Hollande et les journalistes n'ont pas parlé des pauvres, des planteurs et de la crise du BTP

L'urgence du rassemblement pour défendre La Réunion

La conférence de presse de François Hollande s'est concentrée sur la politique internationale de la France. Les problèmes essentiels de La Réunion n'ont pas été abordés, laissant donc planer les incertitudes sur la lutte contre la pauvreté, l'avenir de la filière canne et du BTP.

La semaine dernière, le BTP a une nouvelle fois alerté sur la crise. À La Réunion, le secteur du bâtiment et des travaux publics a perdu 10.000 emplois en quelques années. Si rien n'est fait, 3.000 travailleurs risquent d'être mis au chômage cette année. Cela signifierait qu'en 5 ans, le BTP aurait vu ses effectifs divisés par deux. Si en France une telle situation se produisait, appliquerait-on la même politique ?

Quid de la canne à sucre et du BTP ?

L'autre grande menace sur l'économie de La Réunion, c'est la crise de la filière canne. En 2017, l'Union européenne mettra fin aux quotas sucriers. À deux ans de l'échéance, les conditions sont claires : sans un effort conséquent des pouvoirs publics, les débouchés de la production ne seront pas garantis. En mai dernier, le représentant de l'industrie sucrière réunionnaise était très clair devant les députés : s'il n'a pas la certitude de vendre son sucre, alors il n'achètera pas la canne récoltée par les planteurs. En août dernier, François Hollande était à La Réunion. Il a même fait un discours dans la cour de l'usine de Bois-Rouge. Le président de la République avait donné son accord à une aide supplémentaire de 38 millions d'euros pour la filière, à condition que l'Union européenne soit d'accord. Six mois plus tard, toujours aucune nouvelle et donc aucune garantie alors que le temps

presse.

Ces menaces s'inscrivent dans un contexte très difficile. L'INSEE et le Conseil général ont publié une étude sur la situation sociale l'an passé. Elle qualifie La Réunion de territoire « hors norme ». Dans notre île, près de la moitié de la population vit en dessous du seuil de pauvreté, le taux de chômage dépasse 25 %, et une personne sur sept est illettrée.

Rapportés à la France, ces indicateurs placeraient ce pays dans une situation beaucoup plus dramatique que la Grèce ou l'Espagne.

Si le BTP et la filière canne s'effondraient, alors cela ferait de La Réunion un pays où les chômeurs seraient majoritaires dans la population active.

La Réunion ne se résume pas au RSMA

Au cours de la conférence de presse du président de la République, François Hollande et les journalistes qui ont pu poser des questions ont surtout mis l'accent sur la politique internationale. Cet aspect a pris le pas sur les questions sociales et économiques. Sur ces derniers points, le chef de l'État n'a pas annoncé de changement dans la politique. La ligne sociale-libérale se confirme, avec la loi Macron qui va dans le sens du Pacte de responsabilité.

L'outre-mer a fait l'objet d'une seule question. Elle a été posée par un journaliste de Outre-mer Première.

Elle a porté sur l'extension du RSMA à la France. La question a donc donné la possibilité au président de la République de décliner un des aspects qualifiés de positifs par la journaliste de la politique menée par la France dans nos pays. Elle n'obligeait pas François Hollande à répondre sur les problèmes préoccupants de La Réunion.

Une délégation réunionnaise à Paris

Vendredi dernier, Paul Vergès avait proposé aux acteurs du BTP de se rassembler pour former une délégation comprenant les 11 parlementaires de La Réunion, les président de la Région Réunion, du Département, et de l'Association des maires de La Réunion. L'objectif de cette délégation est d'aller à Paris pour interpeller directement le gouvernement sur les problèmes de la filière BTP.

Une telle démarche peut aussi être l'occasion de faire connaître à l'opinion française les graves problèmes de La Réunion, et les propositions des Réunionnais concernés.

La conférence de presse de François Hollande est un nouvel argument plaçant en faveur de cette initiative : les Réunionnais doivent d'abord compter sur eux-mêmes pour défendre leurs intérêts.

M.M.

La Banque centrale européenne change brutalement les règles **La pression s'accroît sur la Grèce**

Un coup de semonce de la BCE après l'annonce des propositions du gouvernement grec pour respecter ses échéances.

La Banque centrale européenne n'accepte plus d'échanger de la dette grecque contre de l'argent frais. La pression s'accroît sur la Grèce. Deux jours avant cette décision, le ministre grec des Finances, Yanis Varoufakis, a présenté des projets destinés à alléger le poids de la dette de son pays. Face aux prises de positions de plus en plus tendues de ses partenaires européens et ses créanciers, le gouvernement grec a proposé une restructuration de la dette, tout en promettant le maintien des réformes.

Plusieurs propositions grecques évoquées

Yanis Varoufakis a évoqué « l'ingénierie intelligente de la dette ». Il s'agit d'échanger de la dette contre deux types de nouvelles obligations basées sur la performance de croissance de la dette. Le but serait ainsi de réduire les paiements quand la croissance est faible et de les accélérer quand elle est forte. L'avantage pour la BCE serait qu'elle n'aurait aucune perte et n'aurait pas besoin d'annoncer un défaut de paiement de la Grèce, entraînant des réactions en chaîne sur les marchés, dont la baisse de la notation du pays.

Pour Frederik Ducrozet, analyste de Crédit agricole SA, cité par Le-Point.fr, « une obligation perpétuelle, qu'on ne rembourse jamais, c'est peut-être un peu difficile à faire passer. J'imagine plutôt un compromis sur une échéance très longue, par exemple 50 ans », cependant la proposition du gouvernement est « une très bonne idée ». Le premier créancier du pays est le fonds FESF soutenu par les partenaires européens, avec plus de 140 milliards d'euros. « Les propositions de Yanis Varoufakis forment une base de négociation tout à fait plausible », selon Frederik Ducrozet, qui porte l'avis des marchés.

L'autre idée du gouvernement grec est de transformer une partie de la dette en dette perpétuelle. Il s'agirait de remplacer les obligations grecques détenues par la Banque centrale européenne, soit plus de

25 milliards d'euros, par des « emprunts perpétuels », c'est-à-dire des titres à durée illimitée. L'avantage pour le gouvernement grec : est qu'il ne paie plus le capital de la dette mais seulement les intérêts. Ainsi, le pays ne vit plus avec la crainte de devoir tenir le fil des échéances de remboursement. Selon le programme en cours, la Grèce devrait ainsi rendre près de 7 milliards d'euros à la BCE cet été. De nombreux commentateurs économiques ont salué l'ingéniosité du ministre grec, qui est revenu sur la volonté de départ de Syriza d'effacer la dette. « S'il y a besoin d'utiliser des euphémismes et des outils d'ingénierie financière pour faire sortir le pays de l'esclavage de la dette, on le fera », a déclaré le ministre des Finances, Yanis Varoufakis, dans un communiqué. Le pays est écrasé par une dette de 315 milliards d'euros, soit 175 % de son produit intérieur brut.

Pourtant, la BCE a décidé de trancher

La BCE a annoncé mercredi 4 février qu'elle n'accepte plus les titres grecs comme collatéraux. Le terme collatéral signifie ne peut plus se contenter de fournir à la BCE des titres du service public. Par cette décision, la BCE a retiré au pays l'éligibilité des obligations d'Etat grecques comme collatéraux pour les opérations normales de refinancement dans la zone euro. Ce qui veut donc dire que pour venir retirer des liquidités auprès de la BCE, les banques grecques ne pourront plus donner comme garanties les titres grecs.

Cette situation complique les mesures annoncées par le gouvernement grec qui tente de convaincre ses partenaires européens. Pour certains médias, la décision de la BCE est politique, car l'institution veut prévenir le nouveau Premier ministre, Alexis Tsipras, que le pays doit se conformer aux conditions de la troïka.

En effet, dès son arrivée, le nouveau gouvernement grec avait refusé de collaborer avec la troïka (FMI,

BCE, UE). Une troïka qui a utilisé la Grèce comme laboratoire des réformes les plus libérales possibles afin de tester la ténacité des marchés européens et des banques grecques. Face à l'accroissement de la pauvreté et du chômage et à la vue des pressions sociales subies par le peuple, le parti-austérité avait dénoncé les conditions imposées par ses créanciers, assurant qu'une autre politique économique était possible.

N'y voyant pas même œil, l'instance européenne a décidé de contrer la politique d'Alexis Tsipras et de son ministre des Finances, Yanis Varoufakis. Ainsi, Mario Draghi, président de la BCE, veut obliger le gouvernement à accepter, très vite, le chemin de négociation proposé, où plutôt imposé, par les Européens. Une négociation qui privilégie principalement les banques grecques et européennes qui possèdent des titres grecs, et non les Grecs eux-mêmes, qui font face à un contexte économique encore morose.

Les banques pourront quand même se refinancer auprès de la BCE, mais à un taux beaucoup plus élevé, et avec un risque porté uniquement par la banque de Grèce. Selon plusieurs sources citées par Le Monde, « les Grecs pourraient se trouver à court de liquidités dès le mois de mars ».

Céline Tabou

Edito

Les gendarmes à la Région Réunion : un scandale de plus pour la nouvelle route en mer ?

L'attribution des marchés de la nouvelle route du littoral, ou plutôt nouvelle route en mer, défraie encore la chronique. Cette fois, ce ne sont plus des transporteurs qui livrent des cailloux extraits illégalement en zone protégée, ou des camionneurs qui bloquent l'accès à un chantier préparatoire pour des raisons de gros sous. Hier matin, Imaz Press Réunion a révélé que des gendarmes ont fait une descente dans les locaux de l'hôtel de Région Réunion. Au cours de cette opération, les enquêteurs ont carrément discuté avec Didier Robert. Voir des représentants de la force publique se rendre dans le bureau du président de la Région Réunion, ce n'est pas ordinaire.

Bien sûr, il apparaît prématuré de tirer déjà des conclusions. La formule consacrée « laissons l'enquête suivre son cours » s'applique. Néanmoins, la révélation d'hier et le communiqué de la Région Réunion envoyée à certaines rédactions (mais pas à Témoignages) permettent de confirmer une réalité : la justice enquête sur l'attribution des marchés de la nouvelle route en mer dite nouvelle route du littoral. Et contrairement à ce que dit en substance ce communiqué, la procédure n'est pas classique eu égard à la dimension de ce chantier.

En effet, lors de la mandature précédente, quand la Région Réunion était dirigée par Paul Vergès, la collectivité territoriale réunionnaise avait attribué de nombreux marchés. Sous la présidence de Paul Vergès, la Région Réunion était le maître d'ouvrage de la Route des Tamarins, du Boulevard Sud, de la déviation de Sainte-Marie, de celle de Bras-Panon, des premiers tronçons du site de construction du tram-train, des rocares de Saint-Leu et de la Saline les Bains, de la sécurisation de la Route du littoral, de la construction de 4 lycées... ce qui représente

plusieurs milliards d'investissements. Tout au long du mandat de Paul Vergès, les gendarmes n'ont jamais débarqué à la Région Réunion pour interroger le président dans son bureau, tout simplement parce qu'aucune enquête n'a été lancée.

Les faits rapportés par Imaz Press Réunion et confirmés par la Région Réunion sont donc un inquiétant précédent... la réputation et la crédibilité de la Région Réunion vont-elle en souffrir ?

Mais si jamais les faits étaient avérés, alors ce serait un scandale de plus à mettre au crédit du projet de nouvelle route en mer. Le chantier en est encore à son stade préparatoire et il accumule les scandales. 15 recours sont déjà déposés, ils visent en particulier un aspect mis en avant hier par François Hollande dans sa conférence de presse : l'environnement. Le Conseil national pour la protection de la nature s'est en effet prononcé contre le chantier de nouvelle route du littoral à l'unanimité. Voilà qui pose un problème à la France au moment où elle veut être exemplaire sur le plan de l'environnement : c'est à l'opposé de la « France écologiste ».

Si les enquêtes judiciaires au sujet des attributions de marché ne sont pas la norme pour les chantiers financés par des fonds publics, la mission d'expertise économique et financière en est une. La route en mer est un projet qui coûtera au bas mot 2 milliards d'euros, et défiant toute logique, les autorités responsables n'ont pas fait d'expertise pour savoir si la Région Réunion était capable de payer sans mettre en danger sa situation financière et donc les intérêts du contribuable. Faire cette expertise apparaît donc chaque jour plus indispensable.

J.B.

Témoignages

Fondé le 5 mai 1944 par le Dr Raymond Vergès
70e année
Directeurs de publication :
1944-1947 : Roger Bourdageau ; 1947 - 1957 : Raymond Vergès ; 1957 - 1964 : Paul Vergès ; 1964 - 1974 : Bruny Payet ; 1974 - 1977 : Jean Simon Mounoussany Amourdom ; 1977 - 1991 : Jacques Sarpédon ; 1991- 2008 : Jean-Marcel Courteaud
Depuis 2008 : Jean-Max Hoarau

6 rue du général Émile Rolland
B.P. 1016 97828 Le Port CEDEX
Rédaction
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 29
E-mail : redaction@temoignages.re
SITE web : www.temoignages.re
Administration
TÉL. : 0262 55 21 21 - FAX: 0262 55 21 23
E-mail Avis, Abonnement : avis@temoignages.re
E-mail Publicité : publicite@temoignages.re

Conférence de presse de François Hollande

Le 11 janvier, ligne politique du Président

Plusieurs thèmes ont été évoqués par le chef de l'Etat lors de sa conférence de presse, jeudi 5 février, le service civique, les banlieues et l'école, ainsi que la situation en Ukraine. François Hollande a tenu à conserver l'esprit du 11 janvier, jour de la marche républicaine suite aux attentats de Paris, les 7, 8 et 9 janvier.



François Hollande a tenu une conférence de presse juste avant de s'envoler vers l'Ukraine et la Russie.

Un « service universel pour les jeunes »

Depuis plusieurs semaines, le service civique est en discussion dans les médias, si bien que François Hollande a proposé la mise en place d'un « service universel pour les jeunes ». Ce dernier a promis que « tout jeune pourra faire un service civique dès le 1er juin à sa demande », rappelant que la demande de services civiques est quatre fois supérieure à l'offre. Pour cela, « toutes les collectivités, toutes les associations, tous les ministères en capacité de proposer 150.000 ou 160.000 missions dans un délai particulièrement court ». Le chef de l'Etat a aussi annoncé le lancement d'une expérimentation en métropole du « service militaire adapté » déjà en cours à l'Outre-Mer, avec le RSMA-Réunion.

François Hollande et Angela Merkel en Ukraine puis à Moscou

La tension est forte en Ukraine, depuis la reprise des conflits entre les rebelles et l'armée ukrainienne. Raison pour laquelle, François Hollande s'est rendu jeudi 5 février après-midi à Kiev, en Ukraine, avec Angela Merkel, afin de présenter une nouvelle proposition de règlement du conflit. La chancelière allemande et le chef de l'Etat devaient rencontrer Petro Porochenko afin de trouver une issue à ce qui pourrait se transformer en guerre totale.

« Le temps presse, et il ne sera pas dit que la France et l'Allemagne n'auront pas tout tenté, tout entrepris pour préserver la paix », a indiqué François Hollande qui refuse que la France « rentre dans le débat de la fourniture des armes ». Cependant, pour ce dernier, l'option diplomatique « ne peut être prolongée indéfiniment ».

Selon l'agence de presse Reuters, un conseiller de Vladimir Poutine a expliqué qu'il était prêt à accueillir François Hollande et Angela Merkel, attendus à Moscou vendredi 6 février, et que le président russe était ouvert aux « discussions constructives ».

Du côté russe, Nikolaï Kavechnikov, expert du Conseil russe pour les affaires internationales, a expliqué que le nouveau site de l'agence de presse Ria Novosti, Sputniknews, que leur visite « est un bon signal ». « Cela signifie que les Européens sont prêts à adopter une position de médiateurs, mais il est très difficile de prédire dans quelle mesure cette mission sera une réussite », a indiqué ce dernier.

« L'esprit du mois de janvier 2015, c'est l'unité de la République. Cette exigence, ce message n'efface pas les différences, les sensibilités, les clivages, mais les dépasse dans une force qui va à l'essentiel : assurer la cohésion du pays pour le faire avancer, pour le faire réussir (...) Cet esprit-là, je dois le prolonger », a déclaré François Hollande.

La laïcité au centre de tout

Le chef de l'Etat a insisté sur l'apprentissage de la laïcité, qui « n'est pas négociable », assurant que « la laïcité doit se transmettre, donc doit s'apprendre, et ce sera fait dans l'école tout au long de la scolarité obligatoire ». Ajoutant que « la République sera intraitable, implacable et elle sera aussi irréprochable pour les libertés et pour le droit. La laïcité n'est pas négociable, car elle nous permet de vivre ensemble », il a assuré qu'elle n'est « pas un principe qui devrait

subir des accommodements ». François Hollande a assuré que la laïcité « doit être comprise pour ce qu'elle est : la liberté de conscience, et donc de religion ». La laïcité, pour lui, « ce sont des valeurs et des règles de droit qui consistent à protéger ce qui nous est commun, mais aussi ce qui nous est singulier, c'est une garantie contre les intolérances qui viendraient de l'intérieur et contre les influences qui viendraient de l'extérieur », a-t-il affirmé.

Pour permettre cela, il a fixé comme objectif éducatif, la maîtrise du français par tous dès la maternelle, la mise en place de nouveaux moyens de lutte contre le décrochage scolaire et le renforcement de la formation des enseignants. Il a également demandé une « revalorisation » des lycées professionnels et un meilleur accompagnement de leurs élèves. Conscient du coût de ces réformes, il a annoncé la création de « réserves citoyennes » destinées à mobiliser des renforts de bénévoles dans les écoles pour des actions pédagogiques spécifiques.

Plus de réformes en faveur de l'emploi

Alors que les chiffres du chômage mettent en échec la politique économique du chef de l'Etat, ce dernier prévoit de nouvelles réformes pour les jeunes, l'emploi, l'insertion des chômeurs de longue durée et la compétitivité des entreprises.

Lors de sa 5e conférence de presse, François Hollande a assuré que ces réformes étaient les conditions de la cohésion nationale et du maintien du rang de la France. « La France ne peut préserver son unité, tenir son rang, agir en Europe, que si elle est forte économiquement », a déclaré le chef de l'Etat jeudi 5 février.

Raison pour laquelle, ce dernier veut « faire preuve d'audace, de volonté et donc d'initiative. » Des initiatives qui se traduisent par des réformes, qui « devront concerner l'emploi des jeunes, l'insertion des chômeurs de longue durée, améliorer les performances de nos entreprises, faciliter le financement de notre économie ».

Ces réformes devront passer « un dialogue social renoué », après le précédent dialogue social qui a abouti à un refus total de la part des partenaires sociaux de discuter avec le patronat et l'Etat. François Hollande a confirmé que « l'Etat entendait prendre la main après l'échec, le mois dernier, des négociations des partenaires sociaux sur ce dossier ». « Le texte sur le dialogue social sera préparé en concertation avec les partenaires sociaux (...) et un projet de loi sera présenté au Parlement », a-t-il annoncé.

Selon les chiffres de fin janvier, il y a 3,496 millions de personnes sans aucune activité inscrites à Pôle emploi fin 2014, soit 189.100 de plus en un an. Mais pour le Président, « il n'y a pas de montée inexorable du chômage. » Défendant sa politique économique, il a assuré que « quand je fais le choix de l'économie, de la croissance, c'est pour qu'il y ait plus d'emplois, pas pour faire plaisir à une catégorie. »

Sa politique de lutte contre le chômage définira sa nouvelle candidature à la présidentielle de 2017 : « J'ai même dit que je serai jugé sur ce résultat. Parce que si, après cinq ans, un président de la République n'arrive pas à atteindre l'objectif qu'il s'est fixé pour être élu, il ne peut pas être candidat de nouveau à la responsabilité suprême ».

Une politique de la ville modifiée

François Hollande veut lutter contre la concentration de personnes pauvres dans les mêmes quartiers. Une volonté de résoudre l'apartheid évoqué par le Premier ministre Manuel Valls. Pour cela, il a annoncé qu'il allait travailler à une meilleure répartition des logements sociaux. Une annonce qui intervient deux jours après le dernier rapport de la Fondation Abbé Pierre, qui déplore une aggravation de la situation des personnes mal-logées, qui sont plus de 3 millions. Par cette mesure, le chef de l'Etat s'est réapproprié la politique dite de « peuplement des banlieues par des populations autres qu'immigrées », proposée par Manuel Valls. « Ce sont toujours les mêmes populations qui se retrouvent aux mêmes endroits et quand une famille arrive à en sortir, eh bien c'est une famille plus pauvre encore qu'on remet là », a-t-il regretté. Ce dernier a demandé une meilleure application dans les communes de la loi SRU, qui fixe notamment des seuils de logements sociaux obligatoires aux villes. Pour s'assurer que cela sera fait, il a annoncé que « s'il le faut, les sanctions seront renforcées, le pouvoir des préfets sera lui-même conforté pour prendre des décisions en matière de construction de logements dans ces villes-là ».

François Hollande a mis en garde les bailleurs sociaux : « Trop de bailleurs sociaux s'arrangent pour que ce soit toujours dans les mêmes endroits qu'on mette les populations les plus difficiles ». Pour répondre aux besoins dans les quartiers défavorisés les crédits seront préservés voire augmentés, a-t-il dit.

Pour permettre toutes ces mesures, François Hollande a annoncé la création de l' « agence nationale pour le développement économique sur les territoires », sur le modèle de l'ANRU, Agence nationale pour la rénovation urbaine.

Céline Tabou

Alternatives Transport Réunion et la mobilisation pour sauver un secteur de notre économie

Oui à 600 millions d'euros mieux dépensés dans le BTP

Vendredi dernier, la proposition d'un rassemblement pour sauver le BTP avait été accueillie favorablement par les organisations professionnelles du secteur. L'objectif est d'obtenir le soutien de l'État. Alternatives Transport Réunion – FNAUT propose que si les revendications sont satisfaites, les fonds obtenus pourront irriguer l'ensemble du BTP et donc permettre une suspension des travaux préparatoire de la route en mer.

« Le coup de force des camionneurs, cette semaine, a fait publiquement la démonstration que la NRL crée des conflits, sans résoudre les principaux problèmes posés au secteur du BTP ! Et fâcheusement, elle crée moins d'emplois qu'elle n'en avait promis. Dès le départ, même le manque de matériaux disponible et la complexité d'une route en mer avaient été soulignés face aux besoins colossaux de ce projet. Les problèmes ne pouvaient dès lors que s'accumuler.

15 recours contre la NRL

D'un côté des carriers et transporteurs à l'appétit aiguisé par l'immense marché de remblais font le forcing pour libérer des sites d'extraction dans toute l'île, parfois en toute illégalité. De l'autre des riverains et associations se dressent pour défendre notre cadre de vie et nos ressources futures en eau, énergie, matériaux, faune et flore. Notre espace insulaire est si réduit qu'il en devient très convoité... Depuis 2012, quinze recours ont été déposés par 10 requérants (citoyens groupés ou non, associations) pour dénoncer l'inadéquation de la NRL. Quand les majors du BTP et quelques transporteurs locaux ont pu, avec la NRL, se mettre à l'abri de la crise, tous les autres crient famine. Les syndicats de salariés, eux sont encore tirillés entre ceux qui veulent encore croire en une NRL providentielle avec des milliers d'emplois, et ceux aujourd'hui désillusionnés par le maigre résultat.

L'actualité nous abreuve de ces conflits :

- On se souvient du scandale des carrières sauvages à La Possession

fin 2014.

- En janvier on apprend qu'un site de concassage, à la légalité incertaine, perturbe la tranquillité des riverains de la ligne des 400 à Saint-Pierre.

- Le 14, des transporteurs menacent le préfet d'une opération escargot pour qu'il les autorise à poursuivre leur stockage de transit d'andains à Sainte-Anne, au-delà des conditions légales (mais leurs biens ne sont pas confisqués) ! Les gendarmes débarquent en force chez Aniel Boyer à Saint-Louis soupçonné de travail marron sur son site de concassage au Ouaki. Ses biens sont confisqués !

- Le 16, le collectif des riverains, soutenu par leur député, s'oppose à l'exploitation par Holcim, d'une carrière sur 60 hectares agricoles et menace de recours si le préfet ne s'y oppose pas.

- Ce mois-ci, les transporteurs et terrassiers de la FNTR n'arrivent pas à se partager le marché de 50 millions d'euros. Certains accusent leur président, J.B. Caroupage, de faire « des choses dans leur dos » et scissionnent. D'autres bloquent l'accès à la plateforme de pesage de la SCPR (GTOI) au Port, à ceux qui « cassent les tarifs » de transport d'andains sur lesquels ils se sont entendus...

9.000 emplois perdus

Assisterons-nous dorénavant à des batailles de rue entre « gangs de transporteurs » et « gros bras » pour s'accaparer le « gâteau » de la NRL ?

On le voit, la NRL ne parvient pas à donner le ballon d'oxygène attendu par le BTP qui a perdu 9 000 emplois jusqu'en 2014 (source FRBTP). L'investissement de 2

milliards d'euros - au moins - qu'atteindra ce chantier en mer à terme est donc très mal optimisé socialement et économiquement au regard des besoins de notre population. On prétend encore une fois former des centaines de jeunes dans des secteurs qui, devenus bientôt obsolètes, en feront de futurs émigrés forcés. Capitalisons plutôt ici nos formations !

Un front commun s'organise pour « sauver » La Réunion... Une délégation de socio-professionnel du BTP et d'élus se rendrait à Paris pour réclamer un investissement urgent de rééquilibrage de 600 millions d'euros.

Il faut en effet réorienter d'urgence la politique d'investissement vers une politique plus créatrice d'emploi que ne le fait la NRL qui réclame, elle, un savoir-faire maritime étranger à l'île. En mobilisant surtout des transporteurs et terrassiers, trop peu d'entreprises locales sont mises à contribution, quand 97% de son marché est capté par les groupes majors du BTP : Bouygues, Vinci et Holcim.

Ce ballon d'oxygène de 600 millions d'euros, cette fois mieux investi pour irriguer l'ensemble du BTP, nous permettrait de suspendre, sans dommage majeur, les travaux de la NRL jusqu'à l'issue des 15 recours.»

**Le Bureau
ATR-Fnaut**

Billet philosophique

Pour un « Bonheur National Brut » à La Réunion ?

Dans cette chronique, nous avons déjà plusieurs fois fait part de diverses réflexions autour du concept du “développement durable” et notamment de ses six piliers fondamentaux : l'économie sociale et solidaire, la société équitable, le respect de l'environnement, l'importance de la culture et de l'éducation, la politique démocratique et le co-développement solidaire entre les peuples. Le mardi 27 janvier dernier, Bruno Bourgeon, président de l'Association Initiative Dionysienne (AID), a animé un café-éco d'éducation populaire où il a cultivé l'esprit critique des « indicateurs économiques mondiaux », qui sont les références officielles du modèle de développement barbare actuel, dominé par le système capitaliste.

Lors de cette rencontre, le Docteur Bourgeon a notamment montré les dangers voire la nullité de l'un des principaux indicateurs économiques mondiaux – le Produit Intérieur Brut (PIB) – en tant que critère du développement durable d'un pays comme de la planète. En effet, dit-il, « cet indicateur de la production économique n'est en aucun cas un indicateur du bien-être humain ». En particulier pour les raisons suivantes : d'une part, « le PIB ne prend pas en compte l'épuisement des ressources non renouvelables, qui se répercute sur le bien-être des générations futures ». D'autre part, « le PIB n'intègre pas les loisirs, valeur pour la société qui contribue au bien-être ». Enfin, « le PIB ne fait pas de distinction dans la répartition des revenus ».



Didier Grondin, guide au Jardin des Parfums et des Épices à Saint-Philippe.

L'exemple du Bhoutan

Dans la présentation de son débat, le Docteur Bourgeon conclut : « Le bien-être comporte d'autres dimensions que la composante monétaire. Cette composante reste importante. Néanmoins, si l'on veut obtenir une mesure plus complète du bien-être, il faut associer au PIB d'autres indicateurs ».

Pour aller dans ce sens, le président d'AID a cité l'exemple du Bhoutan, ce pays de 47.000 km carrés et de 700.000 habitants situé dans l'Himalaya entre la Chine et l'Inde, qui a décidé d'en finir avec « la dictature du Produit Intérieur Brut (PIB) et de la croissance économique à tout prix, en proposant un nouvel indicateur de richesse : le Bonheur National Brut (BNB) ». « Lancé en 1972, ce « nouveau paradigme » s'appuie sur quatre piliers : la protection de l'environnement, la conservation et la

promotion de la culture bhoutanaise, la bonne gouvernance et le développement économique responsable et durable ».

Un exemple à suivre

Personne ne dit que le Bhoutan est un paradis à imiter dans le monde entier, mais il peut au moins nous conduire à nous poser la question suivante, si nous réfléchissons à la fois en tant que citoyens du monde et en tant que Réunionnais : ne pourrions-nous pas inventer nous-mêmes un « Bonheur National Brut » pour La Réunion et donner un contenu réunionnais spécifique à ce concept ? Au moment où la priorité des priorités pour le peuple réunionnais est de se rassembler autour de l'élaboration puis de la réalisation d'un projet commun en faveur d'un développement du-

rable, solidaire et responsable de son pays, kosa nou fé ? Quelle est notre préoccupation quotidienne ? Heureusement, comme on le sait, nos compatriotes sont de plus en plus nombreux à se consacrer déjà à cette tâche et nous voudrions citer un seul exemple parmi bien d'autres à ce sujet. Il s'agit de ces agriculteurs qui cultivent des plantes pour préserver et valoriser la bio-diversité de La Réunion, comme cela se fait à Saint-Philippe dans le Jardin des Parfums et des Épices. Un exemple à suivre dans tous les domaines...

Roger Orlu

(*)Merci d'envoyer vos critiques, remarques et contributions afin que nous philosophions ensemble... !
mail : redaction@temoignages.re

Oté

I fo pa sa sé in déba pou la po d'patat !

Zéléksyon départmantal i ariv san tro tardé. In pé I souplègn I fé in zéléksyon é aprés va vid lo pla lo l'asanblé. Sar konm k'i dire in goni vid, sansa in sinp kok vid. Na in pé zot program lé sinploman kalé dsi sèt parti sosyalis. Na in pé lé kandida pars pou zot sé konm in lokzyon fé konète zot nom.

Tousala sré pa grav si La Rényon lété pa dann lo ka ké ni koné. Mi koné pa si i fo parl lo sète boubou konm té i anparl pou l'egip dann tan lontan. Sak na in pé linstriksyon rolizyèz, mi pans i doi konète sa. Donk mi koné pa si nana vréman sète boubou, sansa si na plis, ou bien moins. ni koné lo shomaj, ni koné la mizèr in bonpé d'moun, ni koné l'ilétrism, ni koné la kriz nout prodiksyon, ni koné ankor la vyolans, ni koné demoun anmaré avèk lalkol é pi désèrtènn maladi, ni koné ankor lo l'informasyon étoufé, ni koné bann z'APE, la mondyalizasyon, la kriz dann kann... sa i fé déza pliské sète.

Na poinn sizé lé an déor d'sizé si i konsèrn nout pèp rényoné é ki doi z'ète évité dann in sobatkoz. Na poinn sizé i fo pa anparlé. Nout problèm sé problèm La Rényon é problèm La Rényon i fo ni koz dé sa toultan é ni propoz bann solision. Sirtou i fo pa zéléksyon i ariv sé l'okazyon fèr in déba, sinploman, pou la po d'patat.

Justin

Krapo i gard aou, la pa bézoin gard ali gro zyé-in kozman pou la rout.

Sa in drol zistoir é mi poz amoin késtyon dosi. Dabor inn, krapo i gard aou pou vréman sansa li gard ninport de koué ? Sa ni koné pa. Pètète li lé sinploman apré vèy moush pou li gobé. Touléka lé sir, rogard ali gro zyé sa i ansèrv de riyin. Solman, sa i fé pans amoin in rogar i pé z'ète danzéré : na d'moun la gingn lo kou pou sa ! Na in pé la gingn la mor. Donk in rogar i pé ète inital, mèm danzéré pars lo zyé lé kapab lans kalité mésaz mal interprété... Mi koné pa si zot i pans konm moin ! Mi koné mèm pa si kozman-la i di azot in n'afèr. Poitan, fé travay zot koko ! Fé bouy zot matyèr griz ! Zot va oir si rant-rant ni pé pa z'ète dakor rantre nou.